

Accueil des enfants porteurs de handicap et de leurs parents

« Les parents d'enfants en situation de handicap ont les mêmes besoins et les mêmes attentes que tous les parents : pouvoir bénéficier d'activités de loisirs pour leurs enfants et les socialiser sur des temps autres que celui de l'école ou en dehors de centres spécialisés. Ces demandes sont de plus en plus fréquentes.

Leur intégration n'est pas cependant sans poser quelques questions, même si cette démarche de mixité des publics correspond complètement aux directives de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées »

Depuis le décret du 20 février 2007, l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures de la petite enfance est désormais inscrit dans la loi et dans les projets sociaux de nombre d'Établissements d'Accueil du Jeune Enfant.

*Par ailleurs, **les récentes préconisations de Jacques Toubon, le défenseur des droits à la** Ministre des Affaires Sociales et à la Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées et à la Direction Générale des Entreprises **insistent sur la nécessité de « sensibiliser les professionnels du tourisme à l'accueil des enfants en situation de handicap en prenant comme modèle les recommandations adressées aux accueils collectifs de mineurs »***

Il n'en demeure pas moins que l'accès des enfants handicapés aux mêmes structures de loisirs que les autres enfants, rencontre des limites dans la réalité de l'accueil. Des questions se posent malgré le souhait de pouvoir accueillir tous les enfants lorsque les professionnels sont face à l'enfant en situation de handicap. *« Comment faire pour accueillir au mieux cet enfant différent des autres ? Comment répondre à ses besoins ? Comment se sentir compétent pour communiquer avec lui, avec ses parents... ? »*

Il est nécessaire, dès lors qu'un enfant en situation de handicap est accueilli, de réfléchir aux adaptations à initier afin que la venue de l'enfant se déroule dans des conditions satisfaisantes pour la structure d'accueil et l'équipe. Cette adaptation est à la fois d'ordre matérielle et professionnelle.

C'est dans ce sens, que l'IRTS propose d'accompagner cette évolution des pratiques par une formation visant le développement des compétences des professionnels. La formation a pour finalité de permettre aux professionnels d'être en mesure d'offrir un accueil de qualité répondant aux besoins des jeunes enfants en situation de handicap et leurs familles, dans les meilleures conditions possibles.

Elle vise, pour cela, à favoriser une réflexion sur les représentations du handicap qui sont

Contact

Référente administrative : Marylise Capdevielle – 04 67 07 80 69 - marylise.capdevielle@irtsmontpellier.fr
Responsable formation continue petite enfance, Référente pédagogique : Malika Lecler - malika.lecler@irtsmontpellier.fr
Référente Perpignan : Valérie Bodard – valerie.bodard@irtisperpignan.fr
IRTS Montpellier – 1011 rue du Pont de Lavérune. CS 70022. 34077 Montpellier cedex 3



à la base des attitudes et comportements des professionnels en leur apportant une meilleure et juste connaissance des différents types de déficiences et en suscitant une réflexion collective sur la posture professionnelle nécessaire à l'accueil de tous les enfants.

OBJECTIFS

- Connaître les différentes formes de handicap et les enjeux de l'intégration des jeunes enfants en accueil ordinaire.
- Prendre conscience de ses propres représentations des handicaps qui induisent positionnement et attitudes vis-à-vis de l'enfant et de sa famille.
- Construire une posture professionnelle et un environnement cohérents répondant aux besoins des enfants en situation de handicap, à leur singularité et à leur potentiel d'évolution au sein d'un groupe. Identifier les pratiques favorisant l'accueil de tous les enfants.
- Accueillir et accompagner les parents en lien avec les professionnels spécialisés.

DEMARCHE ET METHODES PEDAGOGIQUES

La démarche de formation retenue vise à favoriser au sein du groupe de stagiaires une réflexion collective sur les représentations des déficiences et des handicaps afin de faire évoluer les regards et les attitudes vers des postures professionnelles adéquates et lever les freins qui empêchent d'agir auprès des publics différents. Cette réflexion est nourrie par l'apport de connaissances pour éclairer les enjeux de l'intégration et le rôle du secteur dans l'accueil des enfants en situation de handicap ainsi que le travail avec les partenaires du champ médical et social et le travail en réseau avec les structures.

Parallèlement, est privilégiée la prise en compte des réalités vécues sur les lieux d'accueil (accueils spécifiques, relations avec les parents de l'enfant porteur de handicap, réactions et attitudes des autres parents et enfants, moyens humains, locaux, partenariat...) pour proposer des outils de travail à mêmes de soutenir les initiatives et encourager les évolutions.

L'ensemble de la démarche reste axé sur la **Réflexion sur l'accompagnement de l'enfant et de sa famille** et l'organisation de l'accueil de l'enfant en situation de handicap en lien avec les partenaires du champ médical et social.

Les méthodes pédagogiques prévues concrètement dans cette démarche sont des méthodes actives, qui s'appuient sur le l'expérience des stagiaires

- Exposé et apports de connaissances à partir de situations et d'exemples apportés par le groupe
- Partage d'expériences d'accueil, identification des points de vigilance
- Etudes de cas et repérage de bonnes pratiques

Contacts

Référente administrative : Marylise Capdevielle – 04 67 07 80 69 - marylise.capdevielle@irtsmontpellier.fr
Responsable formation continue petite enfance, Référente pédagogique : Malika Lecler - malika.lecler@irtsmontpellier.fr
Référente Perpignan : Valérie Bodard – valerie.bodard@irtisperpignan.fr
IRTS Montpellier – 1011 rue du Pont de Lavérune. CS 70022. 34077 Montpellier cedex 3

- L'évaluation de la formation et de ses acquis se fera en fin de session avec un bilan oral et une fiche écrite à compléter individuellement.

Contenus

Partie 1 : Connaître les enjeux de l'intégration des jeunes enfants porteurs de handicaps, les partenaires et les réseaux spécialisés autour de l'enfant

- Rappel du cadre législatif et juridique, loi d'intégration et accueil des enfants porteurs d'un handicap
- Les professionnels du handicap, les services et structures spécialisées, les associations
- L'environnement institutionnel autour de l'enfant porteur de handicap et la spécificité professionnelle des gardes d'enfants à domicile
- Les pistes de collaboration

Partie 2 : Apport de connaissances sur les handicaps, leurs incidences sur le développement et les besoins des jeunes enfants

- Qu'est-ce que le handicap ? Interroger ses représentations face au handicap de l'enfant pour avoir une approche objective
- Connaissance des handicaps
- Les pathologies évolutives
- Rôle de la garde d'enfants : Se situer au sein d'une équipe d'intervention et par rapport à la famille
- Connaissance des matériels spécifiques

Partie 3 : Comprendre les incidences du handicap de l'enfant sur la sphère familiale

- La parentalité à l'épreuve du handicap
- Les besoins des parents
- Accompagner les parents dans leur cheminement par une attitude d'écoute et une posture de soutien

Partie 4 : Construire une cohérence éducative au sein de l'équipe pour répondre aux besoins de l'enfant et construire un projet adapté

- Place de l'enfant porteur de handicap dans le projet d'accueil de la structure
- Les modalités de prise en charge de l'enfant et leur adaptation au regard du handicap de l'enfant : l'accueil et le recueil des besoins de l'enfant, le suivi du projet d'accompagnement personnalisé

Contacts

Référente administrative : Marylise Capdevielle – 04 67 07 80 69 - marylise.capdevielle@irtsmontpellier.fr
 Responsable formation continue petite enfance, Référente pédagogique : Malika Lecler - malika.lecler@irtsmontpellier.fr
 Référente Perpignan : Valérie Bodard – valerie.bodard@irtsp Perpignan.fr
 IRTS Montpellier – 1011 rue du Pont de Lavérune. CS 70022. 34077 Montpellier cedex 3

- Les conditions matérielles et organisationnelles d'un accueil adapté
- La mobilisation des professionnels autour de l'enfant
- Notion de bientraitance et réflexion éthique

Modalités

Apports théoriques illustrés.

Echanges, analyse de situations concrètes.

Réflexion et analyse à partir de situations vécues et exposées par les participants.

L'évaluation de la formation et de ses acquis se fera en fin de session avec un bilan oral et une fiche écrite à compléter individuellement.

Durée

14 heures

Intervenant

Professionnel de la petite enfance exerçant dans le champ du handicap.



Contacts

Référente administrative : Marylise Capdevielle – 04 67 07 80 69 - marylise.capdevielle@irtsmontpellier.fr

Responsable formation continue petite enfance, Référente pédagogique : Malika Lecler - malika.lecler@irtsmontpellier.fr

Référente Perpignan : Valérie Bodard – valerie.bodard@irtsp Perpignan.fr

IRTS Montpellier – 1011 rue du Pont de Lavérune. CS 70022. 34077 Montpellier cedex 3